

## ***La thématisation des indéfinis en français: un paradoxe apparent.***

Publié dans: *la thématisation dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997.* Textes réunis par Claude Guimier.

Peter Lang, Sciences pour la communication, 53, 1999.

p. 185-1999.

### 1. La place de la thématisation dans la grammaire.

On se placera dans la perspective d'une grammaire dérivationnelle de type modulaire, dans laquelle la formation des énoncés obéit à des instructions qui ne sont pas de même type selon les modules, les objets eux-mêmes et leurs fonctions étant vus différemment. Pour un modèle général de ce type, voir Nølke, 1994. On se contentera ici de signaler les niveaux syntaxiques et sémantiques pertinents pour ce qui va suivre:

- niveau des choix énonciatifs: la visée du locuteur conduit à la définition d'une stratégie énonciative de type perlocutoire. Au niveau du micro-énoncé syntaxique, les choix sont illocutoires (grosso modo: entre assertion, interrogation, ordre) et vont guider dans les modules suivants l'organisation syntaxique proprement dite (notamment par l'ordre des termes dans les segments d'énoncé à valeur illocutoire, ou même les choix de certains opérateurs comme les modes verbaux): la syntaxe de l'illocutoire guide la mise en place du module suivant.

- niveau prédicatif: l'énoncé est organisé en termes de structures de valence mises en relation de dépendance les unes par rapport aux autres. On peut se contenter de poser ces structures à partir de choix lexicaux, ou essayer de poser des relations sémantiques à base d'analyse du lexique en prédicats complexes (par exemple Herslund pour l'actant "datif" vu comme le sujet d'une prédication seconde).

- niveau syntaxique proprement dit (syntagmatique). La part des choix purement syntaxiques de structures est assez réduite: elle concerne par exemple les schèmes syntaxiques à corrélation (type *si...alors*) ou les constructions segmentées causales / consécutives/ concessives (un exemple: *que P ou non, Q*). Le niveau syntaxique consiste principalement en la construction de syntagmes qui contrarient éventuellement l'organisation dépendancielle des structures prédicatives, et qui introduisent des marques grammaticales de cohésion et d'accord comme *que*, ou *il* impersonnel, termes sans existence au niveau des oppositions entre prédicats et arguments. A ce niveau, il y a aussi réorganisation des structures prédicatives autour des verbes, notamment des verbes tensés, et les prédicats non verbaux deviennent des compléments « modificateurs »: le prédicat complexe superficiel, ainsi formé, est évidemment à distinguer du prédicat "basique" ou des prédicats sémantiques du paragraphe précédent. Enfin, les phrases tensées conduisent à la mise en place d'une distinction entre l'un des arguments, celui qui devient le « sujet », et les autres, qui restent dans la mouvance du verbe.

Cette description sommaire conduit à voir dans l'énoncé réalisé la somme d'un ensemble de déterminations énonciatives, prédicatives et syntagmatiques, qui restent lisibles quoique superposées. Je n'y ai pas inclus d'emblée un niveau d'organisation thème / rhème, contrairement à Nølke, mais ce dernier ne se place pas dans une perspective dérivationnelle. Je suppose en effet que cette distinction n'est pas nécessairement opératoire sur tous les énoncés.

Si on admet que le « thème », en suivant Nølke, est présenté comme ce dont on parle, en opposition avec le « rhème », défini comme ce qu'on en dit -Nølke, p.108-, il doit y avoir une structuration binaire de l'énoncé, basée sur des choix de type communicatif (cette structuration binaire n'exclut pas l'existence de thèmes secondaires, ou même d'échelles de thémativité telles qu'évoquées par Kleiber 1992).. Beaucoup d'énoncés échappent à cette structuration binaire, par exemple les verbes atmosphériques ou les structures impersonnelles. Il y a donc des phrases pour lesquelles cette opposition en thème/rhème est inopérante et inutile<sup>1</sup>. Par ailleurs, le type canonique de la phrase en français, la construction à sujet nominal et à syntagme verbal, crée bien cette opposition en thème et rhème, mais elle la vide de toute intention communicative: la construction du sujet obéit à des règles de type automatique, qui sélectionnent le prime actant. On peut alors dire que le sujet est un thème, mais un thème par défaut (ce qui dans la perspective énonciative adoptée ici, revient à dire que le locuteur ne choisit pas de thématiser, mais que la structure réalisée peut avoir la structure, et parfois les effets de sens, d'un thème; parfois également, sans qu'on y trouve le contenu sémantique définitoire. C'est particulièrement évident dans les phrases à sujet indéfini, par exemple dans:

(1) *Quelqu'un a sali la moquette*

Il faut alors, soit se résoudre à vider la notion de thème de tout contenu sémantique minimal obligatoire, soit dire, comme Attal, que certains sujets indéfinis sont des thèmes, et certains non. (Pour Pierre Attal, et pour Bonnard dans GFC, les constructions à SN indéfini sujet sont essentiellement des structures sans thème<sup>2</sup>.) Solution peu satisfaisante ici (puisque'il y a de par la syntaxe structuration binaire), et qui ne peut être opératoire que dans une grammaire discursive, le rôle du contexte étant alors déterminant pour la sémantique du thème. Il me semble plus satisfaisant de dire que la visée communicative a besoin de structurer le matériau linguistique complexe des relations prédicatives en sous-ensemble binaires, comme le montre d'une part l'opposition entre le sujet et le regroupement du verbe et des autres compléments, d'autre part le regroupement autour du verbe des prédictions adverbiales et circonstancielles. Ce traitement par groupes binaires aura naturellement le sens d'une opposition entre l'objet de la parole et ce qui en est dit, mais cette valeur n'est pas obligatoire, elle est seconde. Dans ce cas, le thème est simplement le premier terme d'une dichotomie. Il sera parfois investi du sens souhaité, mais sans intervention particulière du locuteur.

Dans cette perspective, il n'est pas nécessaire que le « thème » soit un terme défini, ni qu'il représente précisément un objet, ni a fortiori que cet objet soit connu; le sujet en (2) ou (3) est aussi le thème, parce qu'il s'oppose à la partie « prédicationnelle » de l'énoncé syntagmatique:

(2) *Quelque catégorie que ce soit ne peut pas être autorisée à prendre des français pour otages* (A2,17-2-84)

(3) *Un médecin est demandé au bureau d'accueil*

L'exemple (3) a de plus l'intérêt de montrer que le choix de la diathèse passive n'est pas nécessairement lié à la volonté du locuteur de thématiser au sens fort. Bien entendu, cet aspect

---

<sup>1</sup> Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas alors prédication: son "thème" ne peut être qu'extralinguistique, et on peut ne pas souhaiter utiliser le terme "thème" dans ce cas.

<sup>2</sup> Attal, 1994, p208: "...nous dirons que "un homme sautillait" ne comporte pas de thème (...)mais uniquement un propos dont le SN *un homme* fait partie."

Attal, 1994b, p188: La première (structure thème/propos) emploie toujours des déterminants définis...

sémantique peut conduire à des choix marqués comme celui du passif dans de nombreux cas, mais ce n'est pas une valeur obligatoire du passif. Disons que le choix d'une diathèse marquée peut être parfois justifié par le choix du locuteur de singulariser comme thème un des arguments du verbe, en exploitant la valeur de thème par défaut du sujet grammatical. Ainsi, le passif, ou les auxiliaires causatif ou de perception, qui sont des formes complexes de conjugaison, se justifient généralement par la volonté de thématiser un argument différent du premier actant:

(4) *Un chômeur s'est fait/vu attribuer un logement par l'office HLM*

## 2. La thématisation marquée.

À côté de cette valeur du sujet de thème par défaut, ou de thème grammaticalisé, et du choix éventuel d'une diathèse marquée, existe-t-il des structures de thématisation spécialisées? Il faut distinguer entre les structures disloquées comme (5), et les structures complexes, (6) et (7):

(5) *Pierre, on l'a renvoyé du lycée*

(6) *Il y a quelque chose que vous ne comprenez pas*  
(Cadiot)

(7) (on entend des cris au-dehors) Jodelet, qui a regardé:  
*-C'est Montfleury qu'on hue!*  
(Rostand, *Cyrano*, I, 4)

Dans les constructions comme (6), selon Pierre Cadiot, *il y a* thématise (selon ses termes, il réalise un "décumul" entre le jugement thétique et le jugement catégorique). Peut-être pourrait-on dire que l'indéfini est rhématique dans la prédication qui pose son existence comme objet de discours, et qu'il devient le thème de la prédication qui suit, formellement subordonnée. On peut refuser de voir en (7) une thématisation: la structure clivée est en général vue comme la construction typique de la « focalisation », et dans ce cas, elle est rhématique, le thème étant la construction verbale subordonnée. C'est vrai de (8), qui suppose un paradigme avec choix rhématique pour l'attribut de « c'est »:

(8) *C'est un roman qu'il m'a envoyé (ce n'est pas une lettre)!*

Par contre, (7) est bien, à partir de la situation thème (les cris), un procédé qui thématise Montfleury pour la prédication dépendante, nullement présupposée, et il faut y voir un procédé de thématisation interne, analogue à *il y a*, et qui n'en diffère que par son appui sur un référent antérieur à l'énoncé.

On peut me semble-t-il résoudre la question posée par les sujets indéfinis en y appliquant la même analyse: le sujet nominal indéfini est à la fois le rhème d'une prédication existentielle non réalisée- du type de celle qu'explicite *il y a*- et le thème de la prédication verbale qui suit:

(9) *Un homme est entré = Il y a un homme qui est entré.*

J'y reviendrai ci-dessous, §5.

## 3. La construction disloquée et les indéfinis.

La structure disloquée est très clairement une des possibilités de réalisation de la structure thématique marquée<sup>3</sup>, et elle forme un des schèmes syntaxiques les plus utilisés, notamment à

---

<sup>3</sup> On trouve dans Marchello-Nizia 1998 des exemples très éclairants de son origine en ancien français.

l'oral. C'est donc elle qui nous intéressera surtout dans ce qui suit. H. Nølke, 1997, décrit ces constructions, et s'intéresse plus particulièrement aux constructions à dislocation (à gauche) du sujet, dans lesquelles il voit des constructions à thème focalisé.

Beaucoup de grammairiens rejettent l'existence de disloquées thématiques avec un indéfini comme thème (position de Pierre Attal, semble-t-il). Il faut ici préciser que cette structure n'impose pas la reprise du thème par un pronom anaphorique sujet (critiques de Kleiber 1992 justifiées). Or, Attal justifie ce rejet par l'inacceptabilité d'exemples comme (10):

(10) \**Un éléphant /pour un éléphant/ quant à un éléphant , il a barri*  
qui utilisent cette reprise anaphorique, impossible ici.

Le point de vue de Anne-Claude Berthoud, 1994, est un peu plus nuancé: elle oppose la possibilité de thématisation des indéfinis génériques:

(11) *Un enfant, il vous fait ça en deux minutes*  
à l'impossibilité de thématiser les indéfinis spécifiques

(12) \**Un enfant, il a fait ça hier*

Elle fait remarquer que ce n'est pas les qualifications attachées au SN indéfini qui le rendent mieux apte à être construit en thème détaché:

(13) \**Un enfant que j'ai vu hier et qui s'appelait Paul, il m'a demandé de l'argent*

Bien sûr, ni Pierre Attal ni Anne-Claude Berthoud n'ont tort: leurs jugements d'acceptabilité ne sont pas contestables<sup>4</sup>. Ils omettent pourtant d'imaginer des contextes, et la thématisation semble cruciallement liée à un contexte antérieur rendant « saillant » le thème souhaité (d'où l'une de ses définitions en termes de « connu », qui me paraît trop exigeante) il est nécessaire de prendre en considération les relations interphrastiques pour les identifier. Souvent, la signification discursive du thème détaché est quelque chose comme: *quant à N; à propos de N...*, ce qui suppose qu'à ce moment-là, N est « saillant » dans le contexte énonciatif..

### 3.1. Des SN indéfinis thèmes détachés.

On distinguera les cas suivants, dans lesquels la reprise de l'indéfini se fait grâce à un pronom également indéfini:

Première construction:

(14) *Un porte-manteau, vous en avez un là-bas*

(15) *Des saumons, la rivière en était pleine*

(16) *Un parapluie, il m'en reste un*

Il est sûr que ces phrases supposent un contexte antérieur comme par exemple:

(14') *Où pourrais-je trouver un porte-manteau?*

(15') *Et il y a déjà eu des saumons par ici?*

(16') *Je voudrais un parapluie.*

Il est remarquable que tout reste indéfini ici: le SN indéfini détaché est bien thème, constituant l'élément posé de la prédication qui suit; il reprend directement le nom du contexte antérieur, et il n'est pas spécifique. Il ne me semble nullement générique, n'étant pas susceptible de commuter avec un quantifieur distributif:

(17) *Une baleine, c'est très gros = toute baleine est très grosse*

---

<sup>4</sup> L'impossibilité d'avoir des déterminants indéfinis dans cette position a été contestée par Naoyo Furukawa (1996) qui a noté l'acceptabilité de *certaines garçons, je les vois au café tous les jours* (p.22). Cependant, il ne conteste pas la relative inacceptabilité des énoncés disloqués à thème indéfini.

(14'') *\*Tout porte-manteau, vous en avez là-bas*

Il appartient à la catégorie des indéfinis non spécifiques (Kleiber 1981). Il semble difficile dans beaucoup de cas d'introduire le SN sans que le nom ait été produit:

(18) *Où puis-je accrocher mon manteau? -\*Un porte-manteau, vous en avez un là-bas...*

La reprise par un indéfini est une reprise du nom, pas du déterminant (ce qui est attendu puisque l'indéfini n'est pas susceptible de coréférence); la variabilité de la reprise le montre:

(19) *Des parapluies, il m'en reste / il m'en reste un*

mais une forme de coréférence interne au contenu nominal semble nécessaire pour qu'on puisse parler de thème:

(20) *\*Des saumons, c'est plein de truites ( cf.:des saumons, c'en est plein)*

(21) *?\*Du poisson, il y a plein de saumons par ici*

Sinon, la reprise devient une pure question-écho, sans le rôle de thème pour ce qui la suit:

(20') *Des saumons? Il n'y a que des truites par ici.*

Deuxième construction:

La reprise est-elle quand même possible avec un pronom sujet? On ne dira certes pas:

(22) *\*Un porte-manteau, il est derrière le comptoir*

mais par contre, la détermination du SN suffira à rendre l'énoncé acceptable avec un anaphorique défini, contrairement à ce que dit Anne-Claude Berthoud:

(23) *Une vendeuse rousse avec un foulard vert, vous la trouverez au second comptoir  
.../elle se trouve au second comptoir*

(24) *Une décapotable vert pomme, elle a tourné à gauche il y a 5 minutes*

Ici, bien entendu, le contexte est absolument requis; mais le SN indéfini est bien le thème, selon toutes les définitions de cette notion. Ce qui est crucial, c'est l'idée que la détermination indéfinie correspond à un objet unique spécifié.

S'agit-il purement de questions en écho? Cela n'empêcherait pas qu'il puisse s'agir d'un thème pour la suite. Il faut cependant voir si une variation dans la description indéfinie est possible, rendant sûre la réappropriation par le second locuteur du thème, ou si la reprise indéfinie reste possible après un premier terme qui exclura la question-écho:

Il semble difficile de modifier l'indéfini sans réintroduire du rhématique:

(24') *Une décapotable vert olive, plutôt, elle a tourné à gauche...*

Par contre, la présence d'un premier terme paraît possible dans le même contexte, excluant l'interprétation de question-écho:

(24'') *Oui, une décapotable vert pomme, elle a tourné à gauche...*

Troisième construction:

L'indéfini n'est pas strictement la reprise d'un SN indéfini antérieur; la construction disloquée est possible avec reprise anaphorique définie si la prédication reste dans le virtuel:

(25) *Il passait en revue les cadeaux qu'il pourrait lui offrir pour son anniversaire: une décapotable, elle serait vite esquinée ou volée dans ce quartier...un diamant, il ne serait pas apprécié à sa juste valeur...des vacances au soleil, elle leur préfèrerait le ski, qu'il déteste...*

Si la prédication est réelle, la construction est bloquée:

(26) *\*Il avait eu tort de lui faire ce cadeau. Une décapotable, elle avait été volée quelques jours seulement après les premières promenades dans le quartier.*

Avec une reprise non anaphorique, les possibilités sont plus larges si le SN indéfini est introduit par d'autres éléments; il faut en somme qu'il vienne à l'esprit du locuteur après d'autres termes qui le rendent « saillant », s'il n'a pas été prononcé par l'interlocuteur:

(27) *Il pleut!* - *Oui, c'est ennuyeux parce que, des parapluies, je n'en ai plus.../...j'en ai commandé mais je les attends encore....*

Le *et* initial interrogatif suffit, comme amorce:

(28) *J'ai un long trajet à faire tous les matins, et le bus me fatigue...- Et une voiture, tu y as pensé?*

*Il y a pas mal de poissons dans la Garonne. - Et des esturgeons, vous en avez encore?*

Voici un exemple réel, sans introducteur:

(29) *Des bateaux, j'en ai pris beaucoup...*

Il est extrait d'une chanson de Georges Brassens, *Les copains d'abord*. La chanson évoque un « bateau », mais dans le contexte immédiat antérieur (la strophe précédente puisqu'on est en début de strophe), le terme ne figure pas; il y a saillance du thème, au sens très exactement décrit par Nølke 1997: le thème détaché focalisé marque un changement local, et une reprise à distance, du thème.

#### 4.Légitimation de l'indéfini: par le rhème, ou par la « saillance » du sens du SN

La notion d'indéfini n'est pas des plus claires, malgré l'abondante littérature consacrée à cette question. Bien entendu, il n'est question ici que de SN indéfinis, et dont on considère qu'ils sont indéfinis parce qu'ils ont un déterminant indéfini. Les déterminants sont généralement analysés en termes d'intersections ensemblistes entre les propriétés du groupe nominal spécifié par la partie « prédicationnelle » (le groupe verbal) de l'énoncé, et la prédication constituée par le déterminant lui-même sur le contenu nominal (cf Keenan, 1987). Dans le cas des indéfinis, il faut en fait distinguer entre la définition prédicative de l'indéfini, qui conduit en principe à une indétermination en termes d'ensemble prédéterminé, et l'effet existentiel, posé par Keenan comme définitoire. En effet, l'intersection des prédications tenant d'une part, au contenu du SN, et d'autre part à la proposition effective qui justifie son usage, avec le sens du déterminant lui-même, produit uniquement une lecture en formule ouverte, avec une variable non saturée. Ainsi, dans l'énoncé suivant, privé de l'effet existentiel, trouvons-nous une indétermination dans la définition, non de la quantité, mais du groupe effectivement qualifié par cette quantité:

(30) *Livrez-moi trois pizzas napolitaines*

Si le vendeur dispose de 25 pizzas napolitaines, il ne dispose évidemment d'aucune marque prédéterminant trois d'entre elles: la détermination effective lui laisse le choix d'effectuer le prélèvement à sa guise. Ici, cependant, la quantification est déterminée, et dans une certaine mesure, il est possible de faire référence de façon définie dans la suite aux pizzas ("les trois pizzas commandées"). Ce n'est pas toujours le cas, notamment en cas de prélèvement sur un ensemble lui-même distributif:

(31) *Un chômeur sur cinq a moins de 25 ans* (Le Monde)

En somme, la définition ensembliste de l'indéfini se contente d'établir une prédication quantitative sans détermination spécifique. La détermination spécifique s'instaure grâce à la caractérisation croisée des propriétés nominales et des propriétés référentielles de la proposition dont l'indéfini est actant; elle va de soi si cette proposition est spécifiante au sens de Kleiber; elle paraît plus difficile, sans être exclue, si le prédicat est une propriété (le

contexte joue un rôle plus important, et l'interprétation devient partitive): c'est le cas respectivement dans:

(32) *Un homme est entré dans le bar*

(33) *Des couteaux sont sales / ?en argent*

L'effet existentiel tient crucialement au fait que l'ensemble déterminé par les différentes prédications en intersection n'a de réalité en tant qu'ensemble que grâce à la proposition dont l'indéfini est actant. Le test de Keenan repose très exactement sur cette particularité: il y a équivalence des conditions de vérité entre: P(indéfini), et: Existe( indéfini qui P)

Peut-on lier les particularités de la thématization d'un SN indéfini à ce qui vient d'être dit? Il faut sans doute distinguer deux opérations: l'une consiste à mettre en valeur le thème en utilisant la dislocation. L'autre consiste à reprendre le thème dans la proposition, sous une forme ou une autre.

La première opération suppose un lien avec une connaissance antérieure. C'est moins évident avec les indéfinis qu'avec les définis, puisque ces derniers sont censés connus et repérables, ou du moins repérables dans leur syntagmes, alors que les indéfinis sont spécifiés par le rhème. L'importance du rôle du contexte est donc plus grande avec les indéfinis: on peut dire que, hors de tout contexte, la thématization d'un indéfini doit faire référence au sens du SN indépendamment de la caractérisation ensembliste d'un sous-ensemble quantifié. L'indéfini est alors un générique (de Swart), singulier dans la mesure où l'on sait que le pluriel *des* a des effets quantifiants en français (en anglais, on aurait aussi le NP "nu"), ou peut-être un déterminant non spécifique (exemples ci-dessus).

Par contre, avec un contexte, plus ou moins précis, on aura bien la possibilité de thématiser l'indéfini non générique. Dans les constructions sans introduction du SN, le contexte permet une quantification non spécifique (par exemple, le pluriel en (27), ou en (28), le *des* introduit déjà dans la première phrase). Dans tous les cas, la thématization nécessite une certaine "saillance" du thème<sup>5</sup>. Le minimum semble être la saillance du domaine sémantique du SN, par exemple la notion de cadeau, ou la notion de mauvais temps, qui conduisent à la thématization de la voiture, ou du parapluie. C'est alors un SN indéfini bien proche du générique qui apparaît, mais sans que l'énoncé qui suit soit générique: le SN est pure évocation notionnelle, et il ne permet pas un énoncé avec anaphorique.

La reprise par un sujet anaphorique du type de *il* est exclue dans ce cas, sauf s'il introduit une prédication non réelle, en continuité avec le caractère non spécifique de l'indéfini thème. La situation est différente lorsque le contexte introduit un indéfini thème suffisamment caractérisé dans son existence et son unicité pour que la prédication antérieure permette cette reprise. Dans ce cas, la détermination de l'indéfini par la prédication qui suit n'est plus indispensable et la dislocation est possible, sans indétermination et avec une possibilité de reprise par un sujet pronominal. Ce qui est en fait surprenant dans ce cas, c'est plutôt que la reprise thématique se fasse avec l'indéfini plutôt qu'avec le défini, comme si l'interlocuteur ne pouvait se fier à la description indéfinie d'autrui:

(34) *Je cherche une vendeuse rousse avec un foulard vert*

- *Un vendeuse rousse avec un foulard vert / ??La vendeuse rousse avec un foulard vert/ elle se trouve /vous la trouverez/ à la caisse près de l'entrée.*

---

<sup>5</sup> La remarque de catherine Fuchs, lors du colloque, me semble pertinente: les meilleurs contextes sont ceux qui correspondent à une détermination spatiale préalable.

Dans tous les cas, le thème indéfini n'est pas spécifié, ou du moins sa spécification n'est jamais prise en charge par le locuteur (on peut vérifier qu'aucune paraphrase en *il y a* n'est possible avec un thème indéfini disloqué).

### 5. Le cas de l'indéfini sujet et *il y a*.

Dans les constructions à actant SN indéfini, *il y a* a une distorsion remarquée entre autres par Olsson-Jonasson. On peut en effet estimer que les phrases en *il y a* sont l'équivalent des phrases à indéfini sujet existentielles<sup>6</sup>:

(35) *Un homme est entré dans la pièce*

(36) *Il y a un homme qui est entré dans la pièce*

mais pas si l'actant de *il y a* n'est pas le sujet de la proposition:

(37) *J'ai mangé un gâteau*

(38) *Il y a un gâteau que j'ai mangé*

Cette seconde phrase a les mêmes conditions de vérité que la première, y compris probablement (en analysant *il y a* comme un introducteur discursif, non comme un marqueur d'existence) dans les contextes non factifs:

(39) *Un médecin est demandé d'urgence*

(40) *Il y a un médecin qui est demandé d'urgence*

La distorsion est plus sensible avec

(41) *Je cherche une sortie*

(42) *Il y a une sortie que je cherche*

On peut considérer *il y a* comme un introducteur rhématique (il pointe l'attention sur un élément nouveau, éventuellement un prédicat), dans un contexte approprié:

(43) *Il y a que le facteur a livré un colis...*

(réponse à: *Qu'y a-t-il?*)

mais il permet aussi de thématiser le rhème pour la proposition qui suit:

(44) *Il y a le facteur qui a livré un colis*

(analyse de Kleiber 1981; cf aussi Cadiot)

Dans le cas de l'indéfini, qui est en principe rhématique, *il y a* est un moyen commode de faire du rhème un thème. Il me semble que c'est aussi ce qui se passe avec le SN indéfini sujet, donc avec la fonction sujet en général<sup>7</sup>. Cela pourrait expliquer qu'il soit assez facile somme toute d'avoir un SN indéfini sujet, donc dans la position thématique par défaut, par contraste avec la position de thème détaché dans les disloquées, position beaucoup plus contrainte.

Cela suggère aussi que la prédication d'existence, ou la "condition de nouveauté" (Corblin) ne fonctionne pas de façon identique en position sujet et en position de complément. Peut-être faudrait-il analyser la prédication existentielle de l'indéfini, non comme indépendante (comme elle l'est dans les notations logiques classiques, utilisant le quantifieur existentiel) mais comme faisant partie de la prédication qui l'introduit, et ne s'en détachant effectivement qu'en cas de thématisation par la fonction de sujet. Cette analyse serait particulièrement adaptée

---

<sup>6</sup> Bien évidemment, cela ne vaut pas pour les sujets indéfinis non existentiels, comme:

*Un petit verre ne me déplairait pas*

<sup>7</sup> Avec des restrictions: *il y a* reste indispensable pour les propriétés:

??*Des couteaux sont sales / Il y a des couteaux qui sont sales*

dans l'analyse utilisant des variables événementielles (Davidson, de Swart). Dans ce cas, la thématization du SN indéfini par les procédés qu'on a vus reviendrait à détacher la prédication spécifique à ce dernier de la prédication événementielle globale. Les différences constatées entre les structures prédicatives « thématizantes » (*il y a, c'est*), la construction du sujet syntaxique indéfini d'une part, et la structure disloquée de l'autre, tiendraient donc à ce que, dans ce dernier cas, celui des disloquées, seul le contexte légitimerait l'indéfini, réduit à la seule fonction de thème. Dans les autres cas, la prédication existentielle a un support langagier, prédication explicite, ou relation grammaticale (le rapport du sujet au groupe du prédicat verbal) qui suffit à l'expression rhématique de l'indéfini placé dans une position de thème pour la suite de l'énoncé. Le paradoxe signalé dans le titre est donc surmonté par la double relation de l'indéfini sujet à son contexte: rhématique par nature, et placé dans une position de thème, il devient le thème de la prédication qui le justifie en tant qu'objet. Il resterait à en tirer la conséquence grammaticale: toute phrase à sujet existentiel indéfini est à un certain niveau une phrase complexe, avec un premier terme qui est à la fois rhème (de sa propre prédication d'existence) et thème (de ce qui suit).

### Références.

- Attal, P., 1994: *Questions de sémantique*, Peeters.
- Attal, P., 1994b: « Indéfinis et structures sémantiques » *Faits de langues*, 4, 187-194.
- Berthoud, A.C., 1994: « Indéfinis et thématization » *Faits de langues*, 4, 161-168.
- Bosveld-de Smet, L., 1994: « Indéfinis, quantificateurs généralisés, lecture existentielle et lecture non existentielle » *Faits de langues*, 4, 129-137.
- Cadiot, P., 1988: « Le thème comme synecdoque » *Langues française*, 78, 9-25.
- Corblin, F., 1994: « La conditions de nouveauté comme défaut » *Faits de langues*, 4, 147-153.
- Davidson, D., 1967: « The logical form of action sentences » in: N.Rescher, ed., *The logic of decision and action*.
- Furukawa, N., 1996: *Grammaire de la prédication seconde*, Duculot.
- Herslund, M., 1988: *Le datif en français*, Peeters.
- Higginbotham, J., 1987: « Indefiniteness and predication » in: E.R. Reuland & A. ter Meulen, eds.: *The Representation of (In)definiteness*, MIT Press.
- Keenan, E., 1987: « A semantic definition of "indefinite NP" » in: E.R. Reuland & A. ter Meulen, eds.: *The Representation of (In)definiteness*, MIT Press.
- Kleiber, G., 1981: *Problèmes de référence, descriptions définies et noms propres*.
- Kleiber, G., 1992: « Cap sur les topiques avec le pronom *il* », *L'Information grammaticale*, 1992, 15-24.
- Marchello-Nizia, C., 1998: « Dislocations en ancien français: thématization ou rhématisation? » *Cahiers de praxématique, (les opérations de thématization en français)*, 30, 161-178.
- Nølke, H., 1994: *Linguistique modulaire*, Peeters.
- Nølke, H., 1997: « Note sur la dislocation du sujet: thématization ou focalisation? » in: G. Kleiber & M. Riegel, eds.: *Les formes du sens, Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Olsson-Jonasson, K., 1984: « A propos de la distinction spécifique-non spécifique des syntagmes nominaux indéfinis », in: G.Kleiber, éd.: *Recherches en pragma-sémantique*, Université de Metz et Klincksieck 185-213.
- Swart, H. de, 1994: Indéfini et généralité, *Faits de langues*, 4, 139-146.